

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU MARDI 13 SEPTEMBRE 2022 à 18 H 00
SALLE DES FETES – MOUZIEYS-PANENS**

L'an deux mille-vingt-deux, le 13 septembre, à 18 Heures 00, le Conseil de la Communauté de Communes du Cordais et du Causse; dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle des fêtes, à MOUZIEYS-PANENS, sous la présidence de Monsieur Bernard ANDRIEU, Président.

Etaient Présents :

Commune de CORDES : Messieurs Bernard ANDRIEU, Jean-Michel PIEDNOEL, Thomas BRABANT-CHAIX (Titulaires)

Commune de PENNE : Mesdames Laurence POILLERAT- ZEDAGARDIN, Delphine PINCZON du SEL, Monsieur Sylvain RENARD. (Titulaires)

Commune de ST MARTIN LAGUEPIE : Messieurs Jean-Christophe CAYRE, Jean-Paul MARTY(Titulaires)

Commune de LES CABANNES : Monsieur Philippe WOILLEZ. (Titulaire)

Commune de VAOUR : Madame Nathalie MULET (Titulaire)

Commune de LAPARROUQUIAL : Monsieur Laurent DESHAYES. (Titulaire)

Commune de LOUBERS : Monsieur Claude GENIEY (Titulaire)

Commune de MILHARS : Monsieur Pierre PAILLAS, Madame Sylvie GRAVIER. (Titulaires)

Commune de NOAILLES : Messieurs Serge ROUQUETTE, Jean-Philippe GINESTE (Titulaires)

Commune de ST MARCEL CAMPES : Monsieur Alex BRIERE (Titulaire)

Commune de LIVERS-CAZELLES : Monsieur Bernard BOUVIER, Madame Nadine FILIPE (Titulaires)

Commune de MOUZIEYS PANENS : Monsieur Claude BLANC, Madame Christine TRESSOLS (Titulaire)

Commune de SOUEL : Monsieur Franck CEBAK (Titulaire)

Commune de BOURNAZEL : Monsieur Jérôme FLAMENT (Titulaire)

Commune de VINDRAC-ALAYRAC : Monsieur Christian BOHERE

Commune de LE RIOLS : Monsieur Serge BESOMBES (Titulaire)

Commune de LACAPELLE SEGALAR : Monsieur Frédéric ICHARD. (Titulaire)

Commune de LABARTHE BLEYS : Monsieur Daniel GANTHE. (Titulaire)

Commune de MARNAVES : Madame Sabine BOUDOU-OURLIAC (Titulaire)

Commune de ROUSSAYROLLES : Monsieur Brice LAURET (Suppléant)

Commune de ST MICHEL DE VAX : Monsieur Matthieu AMIECH (Titulaire)

Commune de SALLES sur Cérou : Monsieur Thierry DOUZAL (Titulaire)

Pouvoirs: Monsieur Melvin ROCHER (VAOUR) à Madame Nathalie MULET.

Absents et excusés : Messieurs Patrick LAVAGNE (Les Cabannes), Bernard TRESSOLS (CORDES).

Madame Sylvie GRAVIER a été élue secrétaire de séance.

3-13.09.2022 Délibération portant désignation des délégués au SMAEP du GAILLACOIS pour la commune de NOAILLES.

- **Considérant** les statuts **et** le règlement du SMAEP du Gaillacois,
- **Considérant** la nécessité de désigner deux délégués pour représenter la commune de NOAILLES au SMAEP du Gaillacois, au titre de la compétence assainissement collectif exercée par la 4C.
- **Considérant** les statuts de la communauté de communes,

Sur proposition de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

Sont désignés délégués au SMAEP du GAILLACOIS au titre de la compétence Assainissement Collectif de la 4C :

Titulaire : Monsieur Jean-Philippe GINESTE, élu de NOAILLES, délégué communautaire.

Suppléant : Monsieur Patrice PRUNET élu de NOAILLES.

Ainsi fait et délibéré à Les Cabannes, les jours, mois et ans que ci-dessus, au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Le Président,



Bernard ANDRIEU

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte en vertu de son dépôt en Préfecture le et de sa publication le et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter du